



COMMUNE DE SAINTE-EULALIE-DE-CERNON  
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

## **Compte- rendu du Conseil Municipal**

### **Du jeudi 9 novembre 2017 à 18h15**

Présents : Thierry Cadenet, Yoann Forestier, Yves Gazzo, Julie Gély, Célia Glandières, Frédéric Rigal, Julien Viala, Philippe Viala, Marie-Laure Vinas.

Absente excusée : Sophie Muret.

Secrétaire de séance : Célia Glandières

#### **Prix du raccordement à l'assainissement :**

A compter du 1er janvier 2018, le prix du raccordement au réseau d'assainissement collectif sera de 400 euros par branchement.

#### **Mas Trinquier :**

Suite à l'enquête publique réalisée au printemps, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet d'échanges et de cessions de terrains. Le Conseil municipal se prononce favorablement à cette opération.

#### **Tarifs aire de camping-cars :**

Pour l'année 2018, ils seront fixés comme suite :

- Forfait 5 h : 5 euros
- Forfait 24 h : 9,5 euros
- A partir de la deuxième nuitée : 8,5 euros par nuit.

Il est à noter que l'aire de camping-cars est en service depuis le 13 juillet dernier et a permis d'accueillir près de 800 véhicules pour une recette de plus de 5 000 euros.

#### **Assainissement d'une partie du hameau du Rouquet :**

Une enquête publique sur la modification du zonage de l'assainissement collectif va être lancée. L'avis d'enquête et l'appel d'offres seront publiés d'ici la fin de l'année. Le montant prévisionnel de

l'opération s'élève à 260 000 euros HT avec un taux de subventionnement de 60 %. Réalisation des travaux : courant 2018.

La réalisation de cette opération nécessitera un échange de terrains avec la famille Lacombe.

**Acquisition des bâtiments du GAEC des Templiers :**

Le Conseil municipal se prononce favorablement à la signature de l'acte d'acquisition des bâtiments du GAEC des Templiers, sans attendre la révision du plan local d'urbanisme intercommunal. L'acquisition s'élève à 120 000 euros.

**Décisions modificatives :**

Le Conseil municipal se prononce favorablement à l'adoption de plusieurs décisions budgétaires modificatives.

**Cimetière :** le Conseil municipal invite la population le samedi 25 novembre à 14 h (salle du Conseil) à une réunion de réflexion sur le devenir du cimetière (reprise des concessions en état d'abandon, extension ...).

**Local Bolton :** Il est loué à un artiste peintre à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017. Le loyer mensuel est de 150 euros.

**Vœux à la population :** ils auront lieu le dimanche 7 Janvier 2018.

La séance est levée à 19h35.